



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TECHSOLV NM

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit TECHSOLV NM

Numéro du produit 54699

UFI UFI: YJPV-M013-H009-14XX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Solvant. Produit d'entretien.

Utilisations déconseillées Consommateur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence
national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 54699

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé
humaine STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

TECHSOLV NM

Mentions de danger	H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P331 NE PAS faire vomir. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette	EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH209A Peut devenir inflammable en cours d'utilisation.
UFI	UFI: YJPV-M013-H009-14XX
Contient	HYDROCARBONS C9 - C10 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS, 1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

HYDROCARBONS C9 - C10 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS			50 - < 100
Numéro CAS: —	Numéro CE: 927-241-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471843-32-XXXX	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 3 - H412			
1-MÉTHOXY-2-PROPANOL			10 - 20%
Numéro CAS: 107-98-2	Numéro CE: 203-539-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457435-35-XXXX	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

TECHSOLV NM

Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas dans les poumons. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.
Contact cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Les effets peuvent être retardés.
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Hydrocarbures. Fluorure d'hydrogène (HF).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

TECHSOLV NM

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Éviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas couper ou souder des conteneurs usagés, à moins qu'ils n'aient été soigneusement nettoyés à l'intérieur. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter la formation de brouillards.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éviter le contact avec des oxydants. Éviter le contact avec les acides.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 188 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 375 mg/m³

*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

TECHSOLV NM

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL (CAS: 107-98-2)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 369 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 553.5 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 50.6 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 43.9 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 18.1 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.3 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 10 mg/l
 - eau de mer; 1 mg/l
 - rejet intermittent; 100 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 52.3 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 5.2 mg/kg
 - Sol; 5.49 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de > 0.55 mm. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété. Porter un vêtement de protection anti-statique, s'il y a un risque d'inflammation par électricité statique.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre combiné, type A2/P2. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.
 Couleur Incolore.

TECHSOLV NM

Odeur	Fruitée.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	130°C
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 0.7 % Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 13.7 %
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.78 @ 25°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
Composé organique volatile	Ce produit contient au maximum 99.97 % de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants. Acides.
-------------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

TECHSOLV NM

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec des oxydants. Eviter le contact avec les acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Hydrocarbures. Fluorure d'hydrogène (HF).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

TECHSOLV NM

Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.
Contact cutané	L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Peut être légèrement irritant pour les yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

HYDROCARBONS C9 - C10 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat OECD 401 Données de références croisées.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin OECD 402 Données de références croisées.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ (8h) > 5000 mg/m³, Inhalatoire, Vapeur, Rat OECD 403 Données de références croisées.

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 4 951,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Légèrement irritant. Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau. Données de références croisées. OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant. Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. OECD 405 Données de références croisées.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. OECD 406 Données de références croisées.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Données de références croisées.

Essais de génotoxicité - in vivo Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Aucune cancérogénicité chez l'homme attendue. Données de références croisées.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction. Données de références croisées.

TECHSOLV NM

Toxicité pour la reproduction - développement Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction. Données de références croisées.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. OCED 413 Données de références croisées.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du système nerveux central.

Ingestion Danger d'aspiration en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique. L'apparition des symptômes peut être retardée de 24 à 48 heures. Garder la personne touchée en observation.

Contact cutané L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.

Contact oculaire Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 016,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 4 016,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 28.8 mg/l, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

TECHSOLV NM

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - : Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif. Souris

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux. OECD 453 , Inhalatoire, Rat

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux Etude sur deux générations - , Inhalatoire, Rat

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux Toxicité pour le développement: - : , Inhalatoire, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 919 mg/kg, Orale, Rat NOAEL 3.7 mg/l, Inhalatoire, Rat NOAEL > 1000 mg/kg, Cutanée, Lapin

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C9 - C10 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C9 - C10 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: > 10 - < 30 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Données de références croisées.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: > 22 - < 46 mg/l, Daphnia magna
Données de références croisées.

TECHSOLV NM

Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heure: > 1000 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Données de références croisées. NOEC, 72 heures: < 1 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Données de références croisées.
--	---

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 4600-10000 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 23300 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 96 hours: > 1000 mg/l, Selenastrum capricornutum
Toxicité aiguë - microorganismes	Cl ₅₀ , 3 heure: > 1000 mg/l, OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité La dégradabilité du produit n'est pas connue.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C9 - C10 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Phototransformation	La transformation par photolyse ne devrait pas être significative
Stabilité (hydrolyse)	La transformation due à l'hydrolyse ne devrait pas être significative
Biodégradation	Eau - Dégradation 89%: 28 jours

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 96%: 28 jour OECD 301E

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C9 - C10 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS

Potentiel de bioaccumulation	Potentiellement bioaccumulable.
Coefficient de partage	log Pow: > 4 Valeur estimée.

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Coefficient de partage	: -0.49
-------------------------------	---------

TECHSOLV NM

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Légèrement soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C9 - C10 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau. Le produit contient des solvants organiques qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C9 - C10 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C9 - C10 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Ne pas couper ou souder des conteneurs usagés, à moins qu'ils n'aient été soigneusement nettoyés à l'intérieur. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TECHSOLV NM

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

TECHSOLV NM

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Asp. Tox. 1 - H304, STOT SE 3 - H336, Aquatic Chronic 3 - H412: Méthode par le calcul., Jugement d'expert.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

19/05/2022

TECHSOLV NM

Numéro de version	2.000
Remplace la date	05/06/2018
Numéro de FDS	54699
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	J Spenceley

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.